

# PERTINENCE DE LA PRESCRIPTION POUR LA PRISE EN CHARGE DES VIROSES RESPIRATOIRES

## Contexte

Viroses respiratoires & Biologie moléculaire

### Indications pour une juste prescription des examens moléculaires pour la recherche des virus respiratoires

> *Différentes techniques de biologie moléculaire sont disponibles pour la détection des virus respiratoires*

#### En routine 2 panels viraux sont proposés (résultats sous 24h):

- **Panel 1** : SARS-CoV-2, grippe A/B, VRS
- **Panel 2** : Adénovirus (AdV), Métapneumovirus (hMPV), Rhinovirus (RV), Paraflu 1/2/3/4

#### Sur justification par un sénior (résultats dans la demi-journée) :

- **Filmarray RP2.1+** : AdV, Coronavirus (HKU1, NL63, 229E, OC43), SARS-CoV-2, MERS-CoV, hMPV, RV, grippe A/B, VRS, Paraflu 1/2/3/4

Compte tenu des contraintes associées à la technique (test unitaire avec cadence limitée), le recours au Filmarray est limité **aux situations d'urgence** :

**Patients en réanimation, SDRA, patients immunodéprimés.**

Dans de nombreuses situations, la prescription des panels viraux 1 + 2 sera tout aussi informative que le recours au Filmarray RP2.1+

**NB1** : Pour l'ensemble de ces techniques, le prélèvement de choix est l'écouvillonnage naso pharyngé

**NB2** : le Filmarray Pneumonia Panel plus (indication stricte : patient en réanimation avec syndrome respiratoire sévère) ne permet pas de cibler le SARS-CoV-2. Il nécessite un prélèvement profond de type LBA ou aspiration trachéale.